

Nous soussignés (les parents): .....

## **CHARTE FINANCIÈRE 2022-2023**

L'éco-école Montessori Arc-en-ciel est une école indépendante, en ce sens elle ne reçoit aucune aide de l'État, ni d'organismes publics ou privés. Elle fonctionne uniquement grâce aux frais de scolarité, aux événements et à l'investissement des bénévoles.

Date d'accueil	ire notre/nos enfant(s) :		
1. Calcul du	quotient familial (les données restent confiden	tielle	s)
Ressources	Revenu fiscal de référence du foyer : copie de dernier avis d'imposition		
	Allocations familiales (total annuel) : Relevé de la CAF à présenter, téléchargeable sur le site <u>caf.fr</u>		+
	Ressou	urces :	=
	Nombre de parts (sur l'avis d'imposition)		=
Quotient Fam	nilial = Ressources / Nombre de parts		/
	Quotient Familial :	=	

## 2. Frais de scolarité :

## Qu'est-ce que le paiement en libre conscience ?

C'est un juste équilibre entre ce que vous pouvez donner et ce que vous aimeriez donner, en conscience pour ce que votre enfant vit réellement et reçoit.

Le choix de la participation libre et consciente correspond à l'émergence d'un système économique auquel nous adhérons. Elle correspond également à la mise en pratique d'un des 3 points de l'éthique de la Permaculture : "Partager équitablement les surplus" que nous abordons à l'école avec vos enfants. Elle change la règle établie parce qu'elle nous interroge sur notre mode de consommation, la valeur que nous attribuons aux choses, les relations que nous entretenons avec elles, celles que nous aimerions développer entre nous, notre façon d'échanger nos richesses, ce que nous sommes prêts à donner et à recevoir. Ce mode de valorisation participatif, transparent et solidaire, a grandement été développé par l'Université du Nous, un espace d'expérimentation pour les acteurs de la transition sociale. (source <a href="https://gecologic.com/">https://gecologic.com/</a>) Ce modèle est sous licence Créative Commons : CC-BY-SA

36 rue des genêts 42 780 Violay Tel.: 04 74 63 91 41 montessori.violay@gmail.com N°Siret: 77642737900016 Page 1 sur 2

Parafe:



Frais de première inscription payable lors seule fois pour l'ensemble de la scolarité à être remboursés en cas de désistement or acquis à l'école.	250€		
	Tarif 1 QF supérieur à 15000	Tarif 2* QF inférieur à 15000	Tarif 3* QF inférieur à 14400
Frais de scolarité annuels temps plein	3639 €	3125€	2611€
Temps plein avec option Albatross (200 pts) voir règlement	1639€	1125€	611€
Frais de scolarité annuels mi-temps	1820€	1563€	1306 €
Mi-temps avec option Albatross (200 pts) voir règlement	820 €	563 €	306 €
Tarif libre cons Quel que soit le tarif qui vous concerne, vous plus importante pour soutenir l'école. Les so faire bénéficier d'un reçu fiscal (dé	<b></b>		

<sup>\*</sup>Si vous souhaitez bénéficier du tarif 2 ou 3, il vous faudra en faire la demande et fournir les pièces justificatives.

## 3. Modalités de paiement

Cochez la solution souhaitée :		
•	Paiement en 1 fois (chèque ou prélèvement) :	
•	Paiement en 3 fois (prélèvement au 10 sept, 10 déc, 10 mars) :	
•	Paiement en 10 fois (prélèvement au 10 du mois) :	
•	Paiement en 12 fois (prélèvement au 10 du mois) :	

4. Participer à l'organisation, la préparation, le déroulement et le rangement de 3 évènements (1 adulte minimum) : - la marche du Bol d'Air - La balade musicale - Le boudin ou la paëlla

Nous vous remercions pour votre contribution qui permet à notre école d'avoir les moyens nécessaires pour accomplir au mieux sa mission auprès de vos enfants.

Le :,			

36 rue des genêts 42 780 Violay Tel.: 04 74 63 91 41 montessori.violay@gmail.com N°Siret: 77642737900016 Page 2 sur 2

Parafe: